

Nicolas ZANNETTACCI, LA BOURSE AUX MENSONGES La presse algérienne vue par un journal communiste

LA BOURSE AUX MENSONGES
Une enquête de Nicolas ZANNETTACCI
(*Alger Républicain*, dimanche et lundi 6-7 décembre 1953)



POURQUOI CETTE ENQUÊTE ?

QUELLES puissantes coalitions d'intérêts se cachent derrière les titres de la presse de la réaction ? Qui tire les ficelles à la Bourse aux mensonges ? Qui paie la haine et la calomnie au comptant ?

C'est à toutes ces questions qu'« Alger républicain » par la plume autorisée de son collaborateur Nicolas Zannettacci veut répondre à partir d'aujourd'hui.

Pour nos lecteurs habituels, dont les yeux sont depuis longtemps habitués à la lumière de la vérité, ces articles sont d'un intérêt évident. Mais ils le sont bien davantage encore pour les milliers de braves gens à qui les feuilles des milliardaires versent chaque matin à l'heure du café, sans qu'ils s'en rendent compte, leur dose de poison quotidien.

C'est à ceux-là surtout que ces articles sont destinés. Ils voudraient les aider à découvrir comment et pourquoi on les trompe, quels sordides intérêts se camouflent derrière les belles professions de foi.

Pour eux, nous soulèverons le rideau des titres anonymes. On pourra voir, dans la coulisse, qui sont et ce que font les véritables maîtres du jeu milliardaires et trafiquants de la vigne, de l'alfa, du blé ou des mines.

Ces articles répondront aux questions que se posent des milliers d'honnêtes gens qui ont cru sincèrement ce que leur disait « leur » journal (« C'est vrai puisque c'est imprimé » !) et qui, aujourd'hui, comprennent qu'on les a odieusement trompés.

Car les marchands de mensonges éprouvent chaque jour des difficultés plus grandes dans l'accomplissement de leur triste besogne. Les événements eux-mêmes se chargent, en effet, de leur apporter de cinglants démentis. Et, malgré eux, les problèmes qu'ils sont chargés de compliquer et d'embrouiller s'éclaircissent.

Quel honnête homme refusera aujourd'hui de reconnaître des vérités pour le triomphe desquelles « Alger républicain » combat depuis des années malgré les insultes, les procès et les amendes ? Quel homme de bonne foi n'est aujourd'hui convaincu qu'il faut faire la paix au Viet Nam, [que le Pacte Atlantique portait en lui, dès l'origine, le germe d'une nouvelle Wehrmacht et d'une politique de guerre](#), que les problèmes coloniaux ne peuvent être réglés par la force et que les aspirations de tous les peuples à la liberté doivent être respectées ? Et si ces idées ont fait leur chemin ici, on le doit pour une bonne part à « Alger républicain ».

Les lecteurs d'« Alger républicain » qui, au cours des circonstances les plus difficiles ont su maintenir vivante la flamme de la vérité, doivent nous aider maintenant à cueillir les fruits des efforts opiniâtres déployés si longtemps en commun.

Il faut maintenant gagner de nouveaux lecteurs à la presse de la vérité. C'est le but de la campagne qui s'ouvre aujourd'hui. Mais nos efforts seraient vains s'ils n'étaient appuyés par les vôtres, amis lecteurs !

Que faire ?

Donnez ce journal, lorsque vous l'aurez lu, à l'un de vos compagnons d'atelier ou à l'un de vos voisins encore lecteur d'une quelconque feuille de haine. Ou bien, si vous le pouvez, pendant toute la durée de cette enquête, achetez un ou deux numéros et offrez-les à vos amis. Demandez-leur ensuite ce qu'ils en pensent et faites-nous connaître leurs réflexions et les vôtres.

Assurer le succès de cette campagne, chasser des foyers populaires la presse qui ment, gagner de nouveaux lecteurs à « Alger républicain », c'est aussi faire avancer la grande cause de la Vérité et de la Justice.

Henri ALLEG.

Une trinité :
PRESSE-POLICE-JUSTICE

UN matin de printemps — 7 h 30. Le soleil est déjà haut à l'horizon. Les rues d'Alger s'animent. Les trams des C.F.R.A. et des T.A., les trolleyseaux se succèdent avec rapidité, remplis d'ouvriers et d'employés se rendant à leur travail. Les autos particulières font entendre leurs avertisseurs parfois bruyants et perçants, et qui font sursauter les passants. Les camions-bennes du Service de nettoyage rasant les trottoirs, lentement, pour permettre aux « boueux » de déverser le contenu des poubelles. Les camions à chevaux, les camionnettes automobiles, chargés de légumes et de fruits, se dirigent vers les marchés de la ville, chez les revendeurs des différents quartiers, pour y laisser la marchandise qu'ils ont, de grand matin, chargée aux halles centrales.

Les trottoirs sont animés. Ouvriers en « bleus », employés en chemisette et veste légère, hommes, femmes se croisent et marchent d'un pas vif vers le lieu où les appellent leurs tâches quotidiennes.

Des miséreux en haillons se dépêchent d'enlever des poubelles leur nourriture quotidienne, ou tout autre objet présentant — pour eux — quelque intérêt, avant le passage du service du nettoyage.

Les boulangeries-pâtisseries sont ouvertes. Au passage, on sent, on respire la bonne odeur du pain frais et des brioches.

Les nombreux magasins commencent à ouvrir leurs portes, à refaire et à préparer leurs vitrines. Les rideaux en fer se lèvent, faisant entendre leur caractéristique grincement.

Les cafés et brasseries, leurs comptoirs garnis de croissants, biscuits et petits pains, connaissent déjà une certaine affluence.

À chaque coin de rue sont installés les marchands de journaux. « Alger républicain », « L'Écho », « Le Journal », « La Dépêche » ont leurs titres étalés côte à côte...

Alger travailleur s'éveille, s'agite, commence sa journée de labeur. Il est presque 8 heures.

La liberté de presse ? Enterrée...

Soudain, les gens s'arrêtent, regardent...

Au coin du boulevard Laferrière et de l'avenue Pasteur, une camionnette chargée de policiers a stoppé. Plusieurs voitures, des « traction » pour la plupart, sont également arrêtées. Des policiers, nombreux, en descendent, les uns en uniforme de la police d'État, les autres en « civil ». Un petit nombre, un commissaire en tête, descend le boulevard, pénètre dans le hall d'« Alger républicain », s'adresse au personnel.

— Perquisition. Ouvrez les portes des bureaux et de la rédaction.

— Qui êtes-vous ?

— Police. Voici notre mandat de perquisition, signé du préfet.

— Nous n'avons pas à voir « ça ». Le directeur n'est pas là. Vous n'avez qu'à attendre.

— Nous avons un mandat en règle. Ouvrez. Nous ne pouvons pas attendre.

Dehors, sur le boulevard, dans le square, face à l'immeuble, dans la rue d'Isly toute proche, les gens s'interrogent, commentent.

— Qu'est-ce que c'est ?

— Une perquisition à « Alger républicain... »

— Mais pourquoi ça ?

— Parce qu'il n'est pas conformiste, sans doute. Et qu'il ne crie pas « Vive Léonard » tous les matins.

— Et la liberté de la presse et d'opinion, alors ?...

— Enterrée... lance quelqu'un.

Et c'est vrai.

La liberté de la presse et d'opinion est bafouée, violée. Les condamnations pleuvent sur les journaux et les journalistes qui osent se réclamer d'une démocratie conséquente et la défendent.

« Frappez à la caisse »

Les moyens employés sont divers.

Napoléon 1^{er} disait : « Les deux bases de mon régime, c'est le gendarme et le curé. »

Les temps ont changé depuis 1805. Les bases d'autorité du régime ont grandement évolué. Les gendarmes de Napoléon sont remplacés par les C.R.S. de MM. Martinaud-Deplat, ministre de l'Intérieur, et de Roger Léonard, gouverneur général de l'Algérie.

Et, pour fausser les esprits, pour orienter le public dans la « bonne voie » pour abêtir les gens et les masses, la République — III^e ou IV^e — a créé un outil puissant et efficace :

la presse moderne. Cette presse est utilisée pour contrecarrer ou même annihiler les efforts et l'influence de la presse vraiment démocratique qui analyse les événements, montre le « pourquoi » des choses, explique les problèmes et fait réfléchir les gens.

Cette presse démocratique, on n'a plus, comme en 1939-1940-1941-1942, le pouvoir de l'interdire. Ces journaux ont même la possibilité — en principe et juridiquement parlant — de se retourner contre le pouvoir, contre le gouvernement, en se servant de la légalité constitutionnelle et des lois existantes.

Et ces possibilités gênent les tenants du pouvoir.

En 1952, M. Bidault étant ministre de la Défense nationale, des conférences sont organisées au ministère. Plusieurs orateurs soulignent qu'il y a très souvent de grandes difficultés à prouver un délit de presse, « en raison — dit un orateur — de certaines garanties individuelles dont la France peut s'enorgueillir... »

Aussi, à cette conférence est-il souligné par tous les participants, y compris M. Bidault, tout « l'intérêt qu'il y a à engager de nombreuses poursuites pour de petits délits afin de frapper à la caisse. » Car ils savent bien, ces messieurs, que la presse démocratique n'a pas de ressources occultes, et a une vie financière très difficile.

Les tribunaux à la rescousse

Cette méthode est mise en pratique sur une large échelle. Le C.R.S., le commissaire et la justice s'épaulent mutuellement et marchent la main dans la main.

L'appareil policier est mis en branle. Perquisitions illégales, saisies arbitraires des journaux, interdiction de diffusion, brimades, poursuites illégales, tout est bon.

La justice est docile. Les tribunaux correctionnels sont fort complaisants envers le pouvoir. Les derniers exemples de cette complaisance sont fort significatifs.

M. Mézerna est directeur-gérant de « L'Algérie Libre ».

Le 28 mars 1953, M. Mezerna est condamné en première instance par la 6^e chambre correctionnelle à 4 mois de prison et 100.000 francs d'amende. Motif : est rendu responsable des articles parus sur le journal dont il est le directeur, articles auxquels l'article 80 a été appliqué. Ces articles n'étaient pas écrits par M. Mezerna.

Le 10 juillet 1953, pour les mêmes motifs, pour des articles parus dans les mêmes conditions, M. Mezerna passe en première instance devant la 5^e chambre correctionnelle. Il est relaxé.

Pour les deux affaires, le procureur fait appel à minima.

Le 5 novembre 1953, la cour d'appel confirme les deux jugements.

On reste confondu devant cette « justice ». Comment peut-on confirmer deux jugements contradictoires ?

Pendant des années, M. Maria, directeur gérant d' « Alger républicain », a été condamné à des peines de prison et d'amende, pour des articles non écrits par lui, et dont le tribunal le rendait responsable.

Or, un jugement de la 6^e chambre correctionnelle d'Alger, en date du 2 février 1953, relaxe M. Salignac, directeur gérant du journal « Liberté », avec les attendus suivants :

« ...Attendu que, poursuivi en vertu d'un texte de droit commun, il ne peut être retenu que s'il a participé personnellement et volontairement au délit.

— Qu'en effet, la responsabilité du directeur de publication ...ne peut s'appliquer en l'espèce... Par ces motifs...le relaxe... »

C'est clair. Un jugement reconnaît lui-même que le directeur gérant d' « Alger républicain » a été condamné à tort.

Rendra-t-on à notre journal les sommes versées à la suite de ces condamnations dont la justice reconnaît l'illégalité ?

Mais tout cela ne suffit encore pas. La vérité qu'on veut tuer se fait entendre quand même, avec plus de force encore. Et c'est là qu'intervient la presse moderne, la presse dite d'information et la presse politique.

L'Algérie est bien servie. L'Oranie possède « L'Écho d'Oran » et « Oran républicain » qui, malgré son étiquette, ne vaut pas mieux que le premier. Le Constantinois a « La Dépêche de Constantine », « La Dépêche de l'Est ».

L'Algérois est encore mieux fourni. Il possède « L'Écho d'Alger », « La Dépêche quotidienne », « Le Journal d'Alger », « Dernière Heure ».

Et nous ne parlons que des quotidiens.

Que sont ces journaux ? Quelles sont leurs méthodes d'information et de propagande ? Quels sont leurs « bailleurs » de fonds ? Quels sont leurs directeurs ?

C'est ce que nous allons nous efforcer de montrer dans nos prochains articles.

La Bourse aux mensonges Une enquête de Nicolas ZANNETTACCI

« Pourquoi les cigognes ne nichent-elles pas sur les maisons juives ?... »
ou l'histoire d'un truc qui sert toujours
(*Alger Républicain*, 8 décembre 1953)

— All... Allo... Lanxade ?

— Allô... Oui... Qu'y a-t-il ?

Le « patron » vous appelle... Allo... vous entendez ?

— Oui... que veut-il ?

— Vous voir. C'est sérieux.

— Bon. J'arrive...

Pour mieux comprendre

Nous sommes à Constantine, en 1922. Morinaud (Émile) règne sur la ville. Il a été élu député en 1919, à une forte majorité, mais sa popularité est en baisse. Les partis de gauche — comme on dit à l'époque — sont en forte progression.

Par ailleurs, de nombreux jeunes aux dents longues, à l'appétit féroce, lui mènent la vie dure. Ils ont noms, ces jeunes, Albert Rédarés, avocat (décédé depuis) ; Jules Valle, actuellement député, Eugène Valle, frère de Jules, délégué à l'Assemblée algérienne et maire actuel de Constantine ; Massari, fonctionnaire, décédé il y a quelques mois alors qu'il était secrétaire général de la préfecture d'Alger. D'autres encore...

La « conciliation » elle-même est menacée. Elle réunit les adversaires, les « ennemis » de la veille : Morinaud et ses amis d'une part, Cuttoli et ses amis d'autre part. La « Dépêche de Constantine » de Cuttoli, le « Républicain » de Morinaud la soutiennent, l'épaulent. Les mines de l'Ouenza et du Kouif, qui ont pour avocats les chefs mêmes de cette conciliation, la financent, et s'en servent.

Cette conciliation régente tout, commande, distribue les mandats électoraux, les prébendes, les médailles, les bonnes places... Borgeaud-Blachette — les B.B. — n'ont rien inventé...

Enfin, le chômage s'étend dans beaucoup de corporations. La vie est dure, les salaires et traitements sont bas.

L'opposition grandit donc, monte, s'enfle, gronde dangereusement.

Il faut « faire quelque chose ».

Et c'est l'appel téléphonique.

SPIRITUALITÉ

« La Dépêche quotidienne » a publié hier un article destiné à effrayer les chrétiens, à leur montrer les dangers du « communisme ». L'entreprise, en vérité, n'est pas nouvelle. Mais la tentative d'hier mérite qu'on s'y arrête car la feuille a commis l'une des plus énormes maladroites de sa carrière.

Elle a, en effet, confié le soin de défendre « les valeurs spirituelles du christianisme » à Jean Brune-le-bien-nommé qui s'est signalé voici quelque temps à l'attention des chrétiens en publiant un texte de choix sur l'art de déshabiller les femmes en société ou streap tease...

On ne saurait être plus qualifié.

Mais jouant les tragiques, le porte-plume accuse les chrétiens alliés aux communistes d'avoir « taillé leurs drapeaux rouges dans les robes de prélats ». Ce n'est même pas nouveau.

Et puis, on ne sait jamais, ça pourrait faire oublier que lui taille ses bannières de tartuffe dégénéré dans les dessous féminins.

Dis-moi, lecteur de « La Dépêche », quelle confiance peut-on avoir en ces gens-là ?

La manœuvre

M. Lanxade est imprimeur. Il a un associé : M. Amalfitano. Tous deux éditent un hebdomadaire, « La Tribune ». L'antisémitisme est leur ligne de conduite. L'imprimerie n'a pas de clients, le journal pas de lecteurs...

M. Lanxade se rend donc à l'appel du « patron » de la « conciliation ». À son retour, il appelle son associé.

Lanxade exulte, se frotte les mains.

— Nous voici tirés d'affaire, expose-t-il. Les « patrons » veulent un mouvement. Ils veulent que les gens pensent à autre chose qu'aux problèmes actuels. Et puis, il faut arrêter la « gauche ». Faut une diversion, quoi !...

— Hum ! Ce sera difficile, avec nos moyens.

— Nos moyens ?... « Ils » casquent. Et gros. La diversion ?...

Toute trouvée. On tape sur les Juifs, on les rend responsables de tout...

— C'est vieux, ça... Beaucoup de chances pour que ça échoue.

— Peuh ! Ça doit réussir. Il faut quelque chose de neuf... Trouver une forme originale..

Tous deux réfléchissent.

Mais Lanxade a son idée.

— Je propose de lancer un « concours-devinette ». Avec « La Tribune », nous posons la question : « Pourquoi les cigognes ne nichent-elles pas sur les maisons juives ? »

— C'est vrai, ça, qu'elles ne nichent pas ?...

— Ne sois pas idiot ! Qu'est-ce qu'on risque à l'affirmer ?... On donne un prix, ou plusieurs, aux meilleures réponses, toutes les semaines. Tu verras, ça va bouger...

La chose est mise au point, figolée. Et puis, le lancement. Les réponses. L'excitation des esprits, habilement exploitée.

*

*

*

Deux mois après, les résultats recherchés sont obtenus. L'imprimerie de « La Tribune » est attaquée par des gens exaspérés, poussés à bout. Des bagarres éclatent rue de France, rue Damrémont, des manifestations ont lieu, où les provocateurs antisémites jouent leur rôle. Des morts, des blessés...

La diversion a réussi. La « conciliation » est renforcée, provisoirement tout au moins. Morinaud est réélu député en 1924, maire en 1925. Le Kouif et l'Ouenza conservent des défenseurs bien placés et puissants.

Les buts immédiats sont atteints.

Autre méthode :
le mensonge par omission

Pourquoi, direz-vous, ce rappel de faits ?

Parce que ces faits illustrent magnifiquement les méthodes que continuent à employer les hommes au pouvoir et la presse à leurs ordres.

Car il ne s'agit pas seulement de méthodes appliquées sur le plan local. Ces principes de diversion sont appliqués à l'échelle nationale et internationale.

Quelquefois, le silence est jugé préférable à la diversion.

Des exemples, encore ?

L'Assemblée algérienne vote la loi des finances. 155.000 nouveaux commerçants, industriels, artisans, agriculteurs, fellahs vont payer l'impôt. Ils en étaient exemptés, l'administration jugeant jusque-là leurs revenus trop insuffisants.

La presse fait silence...

*
* *
*

Le paludisme sévit au M'Zab. Il prend vite l'allure d'une véritable épidémie. Les hommes, les femmes, les enfants meurent par dizaines.

La presse fait silence...

Mieux. Les quotidiens algérois publient des articles sur l'« état sanitaire très satisfaisant » de l'Algérie, donnent des statistiques...

Silence et diversion vont de pair dans cette affaire qui date seulement du mois d'octobre 1953.

La déformation des faits :
les grèves des fonctionnaires

Mais, direz-vous, cette presse ne peut passer sous silence tous les faits qui lui déplaisent.

Bien sûr. Mais elle les déforme. Sans scrupules.

Les grèves des fonctionnaires du mois d'août 53 sont une illustration parfaite de cette méthode.

Les passer sous silence ? Pas possible.

Alors les quotidiens algériens rivalisent d'ingéniosité pour semer la confusion et mentir à la population, afin de la séparer des fonctionnaires et des agents en grève de la fonction publique.

D'abord, ils sont contre les fonctionnaires, violemment.

« L'Écho d'Alger » — qui assimile les fonctionnaires à des rats — écrit le 8 août 53, qu'avec leur droit de grève, les fonctionnaires exercent un véritable chantage sur un gouvernement qui « timidement, mais avec bonne volonté... s'efforce de redresser une situation compromise... »

Le mouvement ayant éclaté et prenant de l'ampleur, alors, la presse met une sourdine à ses attaques, Elle pratique la méthode du « chaud et du froid ».

Prenons « La Dépêche ».

Le 5 août : « À Alger, 20 % des fonctionnaires ont suivi la grève qui était mal coordonnée ». En France, la grève des fonctionnaires n'a été observée que partiellement. »

Le 8 août : « La grève se prolonge en France dans les PTT, les mines, le gaz et l'électricité »... Reprise attendue aujourd'hui dans les autres secteurs. »

Le 10 août : « Reprise du travail en France, sauf dans les PTT ».

« En Algérie, le travail a repris à l'EGA, aux CFA et à la radio. ».

Le 11 août : « Amélioration à Paris dans le conflit des PTT. »

Le 12 août : « La grève menace de devenir générale dans tous les services publics. »

Le 13 août : « Aucune amélioration des conflits en Algérie... La situation dans les PTT et les transports améliorée... »

Inutile, n'est-ce pas, de commenter.

La Bourse aux mensonges
Une enquête de Nicolas ZANNETTACCI

III. — UN EXEMPLE EDIFIANT :
la campagne contre le Sultan
(*Alger Républicain*, 9 décembre 1953)

UN matin de novembre 53, dans la « micheline » Alger-Blida. Les voyageurs Usent les journaux, bavardent...

— Vous avez lu ça...

— Quoi donc ?

— Eh ! bien, mais le Sultan du Maroc, celui qui est en exil... C'était un espion à la solde de Hitler...

— Pas possible...

— Mais oui. Tenez, c'est mon journal qui le dit... Tenez lisez...

Le monsieur tend « La Dépêche » à son voisin, qui lit...

— En effet, c'est écrit... Mon journal, à moi, n'a pas parlé de ça.

— Quel est votre journal ?

— « Alger républicain ».

— Ah !... Sans doute ne veut-il pas en parler. Il s'est élevé contre ce qu'on a appelé un « coup de force », alors...

— Alors... « il » cherche peut-être à en cacher les raisons... C'est ce que vous voulez dire ?

— Hum !... peut-être bien.

— Eh ! bien, non. Ces « révélations » me semblent cacher quelque chose... Et puis, j'ai confiance en « Alger républicain »...

— Et moi, j'ai aussi confiance en mon journal habituel : « La Dépêche »...

— Pourtant, un des deux ment, nous trompe..,

— C'est évident... mais qui ?

Voyons-le.

Mensonges progressifs

En vérité, à propos des événements du Maroc de septembre 53, et de la destitution du sultan Sidi Mohamed Ben Youssef, la presse algérienne a procédé et a utilisé une « fusion de méthodes », si l'on peut dire.

Dès le début de la « crise active », les intentions véritables du général Guillaume et des dirigeants français sont masquées :

« Pas de changement de sultan », affirme la presse aux ordres presque jusqu'au jour du coup de force. Il ne faut pas, évidemment, alarmer le peuple marocain. Il faut, au contraire, le placer devant le fait accompli, comme, aussi, l'opinion française et internationale.

Ensuite, cette même presse, veut « justifier » le coup de force. Les moyens et « arguments » sont divers.

« La collusion entre l'Istiqlal et l'ancien sultan s'étalait au grand jour » — « Dépêche Quotidienne » du 26 août 53.

« Un arsenal découvert dans les appartements de l'ex-sultan »...

« ...Les Fassis eux-mêmes parlent maintenant de la « cupidité de l'ancien sultan »...
« Et j'ai entendu une extraordinaire histoire de harem... » — René Janon, dans « La Dépêche » du 31 août 53.

Ces titres s'étalent sur 3, 4 colonnes.

La calomnie

Mais c'est insuffisant pour tromper le lecteur. Alors, on passe à une musique... supérieure.

La « Dépêche quotidienne » du 29 octobre titre :

« Révélations sensationnelles grâce à des documents saisis à la Wilhelmstrasse. Dès 1941, l'ex-sultan transmettait aux Allemands des secrets militaires alliés. »

« Le Journal d'Alger » du 30 octobre annonce à son tour :

« L'ex-sultan du Maroc trahissait la France en renseignant Hitler. »

De Constantine à Oran, en passant par Alger, du Maroc, de Paris, la presse aux ordres emboîte le pas, publie : « l'information », brode tout autour.

Des opinions.

Mais beaucoup trouvent étonnant que de tels faits puissent exister depuis 1941, sans que les services spéciaux en soient informés. Certains rappellent que la conférence d'Anfa (Casablanca) avec le président Roosevelt, les généraux de Gaulle et Giraud, le président Winston Churchill, s'est tenue au Maroc en 1943, sans que l'Allemagne le sache. Singulier choix, pour les Alliés, si le souverain était un agent, un espion au service de Hitler !

Le général Weygand, lui-même, est interrogé par des journalistes américains. Il ignore tout de ces textes, « dont l'examen, dit-il, permet d'affirmer qu'ils ne peuvent inspirer aucune confiance. »

Le général Catroux a été ministre des Affaires d'Afrique du Nord dans le gouvernement provisoire. Il est « aussi catégorique que le général Weygand », écrit « L'Observateur » du 12 novembre 1953, n° 183.

Le général Noguès a été résident général au Maroc de 1937 à 1943. Il déclare, lui aussi, être d'accord avec les généraux Weygand et Catroux, et être « prêt, écrit le même numéro de « L'Observateur », le cas échéant, à fournir son témoignage sur l'attitude du souverain pendant l'occupation allemande. »

M. Bidault « s'explique »

Quant au gouvernement français, il déclare, le 30 octobre, qu'il n'est pour rien dans la publication de ces « documents ». Peu après, le cabinet du ministre des Affaires étrangères fait publier par « L'Index quotidien de la presse », à tirage confidentiel, une mise au point curieuse : « Il est inélégant d'accuser un ancien souverain sans lui donner en même temps la possibilité de se défendre », dit le ministre, qui ajoute aussi que les documents ne font état « que de propos de l'un des adjoints de l'ex-sultan rapportés par le consul d'Allemagne au Maroc en 1942... que ces faits étant connus depuis 1947 (époque du fameux discours de Tanger), il est fâcheux que nous choisissions ce moment pour les révéler. »

« L'Observateur » du 12 novembre, qui relate ces faits, ajoute :

« Ainsi, le Quai d'Orsay avait trouvé le moyen de publier un démenti tout en s'arrangeant pour que ce démenti passe pratiquement inaperçu, ce qui lui a permis de ne faire aucune peine aux gros colons et à leurs agents d'exécution. »

La presse algérienne : « L'Écho », « La Dépêche », « Le Journal », etc., se sont bien gardés de publier le moindre démenti. Cette presse a fait son travail, elle a joué son rôle. Il faut que le lecteur reste sous l'impression des « informations » premières.

« Mentés, calomnies, il en restera toujours quelque chose », a dit Basile.

Et la presse ment, calomnie...

« La vérité compte pour de la faiblesse », a écrit le « New-York Times », journal de cette « libre Amérique » devant laquelle la presse française et algérienne est en admiration... monétisée.

C'est « ça », les méthodes de la presse qui veut faire l'opinion, et ne prétend dire que la vérité, rien que la vérité, toute la vérité...

La Bourse aux mensonges
Une enquête de Nicolas ZANNETTACCI

IV. — « **L'ÉCHO D'ALGER** » : un homme à titres (M. DE SÉRIGNY) et son beau-frère-patron (M. DUROUX)
(*Alger Républicain*, 10 décembre 1953)

Vous avez vu Guignol ?

Oui. Sûrement.

Alors, vous avez vu comment sont actionnés les pantins qui sont en scène : par en bas, par des hommes et des mains invisibles.

Mais le public, lui, ne voit que Guignol, le gendarme, le mari cocu, sa femme, le galant... Il rit des grimaces des acteurs, des guignols...

C'est la même chose pour la presse à gages. On nous montre les acteurs, en l'occurrence les journalistes principaux : reporters et éditorialistes divers, rédacteurs en chef, directeurs mêmes. Tous ces gens s'agitent, écrivent sur des sujets divers, prennent position sur les problèmes, font le silence sur d'autres, suivant les ordres qu'ils reçoivent. On les voit, on les lit.

Mais ceux qui donnent les ordres, ceux qui tiennent et tirent les ficelles sont souvent invisibles.

Qui sont donc ces hommes ?

Présentation

Long comme un jour sans pain, habillé toujours comme un croquemort — que ces travailleurs nous excusent de la comparaison — en cérémonie officielle, les lunettes sur le nez, promenant toujours sur tout et sur tous un regard étonné, voici :

M. le vicomte Alain de Sérigny

- directeur général de « L'Écho d'Alger » ;
- vice-président de l'Assemblée algérienne ;
- membre de la commission du commerce.
- président de la société des Cargos algériens ;
- administrateur de la société Campenon-Bernard ;
- administrateur de la Société agricole algérienne ;
- Propriétaire-agriculteur- viticulteur ;
- ex-chef du service des colis postaux à la « Transat » ;

- beau-frère du minotier milliardaire Duroux et mari de sa sœur (à Duroux) ;
- Titulaire de la « Francisque gallique » conférée par Pétain pour « bons et loyaux services... », et...
- roi des gaffeurs.

C'est de lui qu'un journaliste disait un jour : « Il pourrait chanter avec vérité, sur l'air de cette vieille chanson : « Le plus malin du village... » :

« Le plus malin de tout' la presse
 « C'est moi Alain, j'vous l'dis tout bas
 « C'qui fait que j'trompe les plus pervers
 « C'est qu'à mon air on l'dirait pas. »

Les titres de M. de Sérigny

C'est vrai que M. le vicomte n'a pas l'air bien malin. Ses collègues de l'Assemblée algérienne lui ont fait une solide — et méritée — réputation de gaffeur.

Quand on le voit, en séance, demander la parole pour défendre un projet ou une motion, on dit tout de suite : « Adieu, c'est f... ».

Et pourtant, tel qu'il est, M. de Sérigny dirige le quotidien qui proclame avoir le plus fort tirage d'Algérie : « L'Écho d'Alger ».

Il est, lui, un maître visible. Disons qu'il est, en même temps, le guignol et celui qui a en mains une partie des ficelles qui font marcher guignol...

M. de Sérigny participe à plusieurs grosses affaires, comme président ou comme administrateur.

Les Cargos algériens

La « Société des cargos algériens » lui prend le plus clair de son activité.

M. de Sérigny en est le président. L'un des administrateurs les plus actifs était M. André Coudray, décédé il y a quelques semaines.

M. André Coudray était parent de M. Henri Germain, lui-même administrateur de la « Compagnie de navigation mixte » ; du « Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie » ; de la « Société Bahu Coudray et Cie » au capital de 30 millions, spécialisée dans le transport des primeurs ; de la « Régie foncière », et gérant de la « Société J. Coudray et fils » ; du « Transit colonial » ; de la « Nord-africaine foncière agricole et commerciale ».

Les agents généraux pour l'Algérie et la Tunisie des « Cargos algériens » sont MM. J. Coudray et fils, 11, boulevard de la République à Alger.

Campenon-Bernard

De la mer, passons aux travaux publics.

M. de Sérigny est administrateur de la société de travaux publics « Campenon-Bernard ».

Cette société a un capital de 252 millions de francs. Elle occupe environ 5.000 ouvriers et employés.

« Campenon Bernard » possède des filiales au Maroc, en Argentine, au Venezuela.

La société est bien connue et bien implantée en Algérie. Elle a construit les barrages du Hamiz (Algérois), des Béni-Badhel (Oranie), barrage qui alimente en eau potable la ville d'Oran, de l'Oued Fodda (Algérois).

« Campenon Bernard » construit actuellement l'aéroport de Maison-Blanche dans l'Algérois, les jetées de Mers-el-Kébir dans l'Oranie, et le barrage de Kerrata dans le Constantinois.

Au conseil d'administration de la société « Campenon Bernard » ne figure pas n'importe qui. Il faut des hommes de « poids », susceptibles de défendre les intérêts nationaux, coloniaux et internationaux de la société. Des hommes des banques, de la grosse industrie, des élus dans les différentes assemblées...

Aussi, on y voit, entre autres, M. Jacques Fernay [Feray], associé-gérant de la « Banque Mallet frères » et administrateur de la Banque de l' « Union Parisienne » ; M. Pierre Ricard, vice président du C.N.P.F. (Comité national du patronat français) et président de la Chambre syndicale de la sidérurgie française ; M. Martial Tricaud, directeur de la Banque de l'Union Parisienne ; M. le comte Raoul de Lubersac...

Les bénéfices de cette société se sont élevés en 1951 à 314 millions 452.000 francs ; en 1952 à 338 millions 262.611 francs.

La vigne

Impossible, en Algérie, de sous-estimer et de négliger l'apport du vin dans son... économie personnelle. Et n'oublions pas, non plus, la puissance des viticulteurs, des gros, et leur considérable influence sur la politique et l'économie algérienne.

Aussi, M. de Sérigny a « un pied dans la terre », pardon : dans la vigne.

La Société agricole algérienne possède à Bérard, dans l'Algérois, le domaine Benkoucha, de 223 hectares de vignes. À Oued-el-Alleug (Algérois aussi), elle en a 168. Cette société a également des intérêts au Crédit industriel et commercial.

M. Alain Le Moyne vicomte de Sérigny est administrateur de la « Société agricole algérienne ».

Et voilà le patron

Si M. de Sérigny n'est que directeur général et un peu patron de « L'Écho d'Alger », M. Jean Duroux en est le grand patron.

M. Jean Duroux est le fils de M. Jacques Duroux — aujourd'hui décédé — sénateur radical socialiste d'Alger, grand maître de l'Algérois, pendant longtemps, et ne souffrant aucune opposition à ses volontés.

C'est dans la meunerie que M. Duroux a fait le plus clair de son immense fortune. Les moulins Duroux sont une affaire immense et excellente. Ils font que la signature de M. Jean Duroux était, en 1949, évaluée en banque à plusieurs milliards. Depuis les milliards ont encore augmenté.

Contrairement à son père, M. Jean Duroux n'a jamais encore sollicité un mandat politique. Il dirige, commande à « L'Écho » dont il est propriétaire, sans faire parler de lui outre mesure.

Mais ça va changer. On prête à M. Jean Duroux l'intention de déloger M. Borgeaud du Sénat, et de reprendre au Luxembourg la place longtemps occupée par son père...

Avec « L'Écho », M. Jean Duroux est à la « Compagnie algérienne de meunerie » ; à la « Société des cargos algériens » (avec son beau-frère M. Alain de Sérigny) ; à la « North African Rubber » ; à la « Société Roubéenne d'exploitation » qui possède 367 hectares de vignes à Rouïba (Algérois).

M. Jean Duroux aurait aussi des intérêts au « Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie » ainsi qu'à la « Société générale de crédit industriel et commercial ».

C'est un homme très occupé.

Aussi, pour se reposer des affaires et des soucis, il a une propriété minuscule — pour lui — de 62 hectares de vignes à Rouïba, qui lui fournit le vin de table. Du bon, c'est sûr.

Quel journal lis-tu ouvrier, fonctionnaire employé, commerçant ?

...Grève des inscrits maritimes en 1953 ; grève des employés de banque en 1951 ; grève des fonctionnaires en août 1953 ; grèves du bâtiment et des travaux publics, nombreuses chaque année ; protestations véhémentes des commerçants contre les impôts, taxes, nouvelles mesures...

* *

Ouvrier du bâtiment qui lis « L'Écho », ne t'étonne pas de ne pas trouver dans « ton » journal la défense des revendications que « Campenon-Bernard » te refuse ?

Mais, voyons, réfléchis. M. de Sérigny dirige « L'Écho ». Et il est associé de « Campenon Bernard ». Tu lis le journal de ton patron...

Fonctionnaire, « L'Écho » est ton bréviaire ? Tu t'étonnes que, pendant les grèves du mois d'août, quand tu te battais pour le pain de tes enfants et pour tes droits, « L'Écho » t'ait comparé à un « rat » installé dans un bon fromage ?

Quoi d'étonnant, pourtant : MM. de Sérigny-Duroux vont-ils aller contre un gouvernement, des ministres qui sont l'émanation même des puissances économiques et financières dont les patrons de « L'Écho » font partie ?

Inscrits maritimes qui lisez en core « L'Écho » ?... Voyons, pouvez-vous lire autre chose que ce que veut M. de Sérigny, votre patron et patron de « L'Écho » ?

Employés de banque, qui avez en core confiance en « L'Écho » ? Vous le lisez ?

Mais « L'Écho » c'est M. de Sérigny associé de M. Fernay [Féray], gérant de la banque Mallet frères, associé de M. Martial Tricaud, directeur de la Banque de l'Union parisienne : « L'Écho », c'est M. Duroux, du « Crédit foncier »...

Commerçants, qui lisez « L'Écho » : c'est « votre » journal dites-vous ?

Pourtant, « L'Écho » c'est M. de Sérigny, qui a accepté et fait voter la réforme des finances locales. Cette réforme, on l'essaie en Algérie avant de la réaliser en France. Vous servez de « cobaye ». « L'Écho » vous a trompé. C'est votre journal ? — Non — c'est celui de la grosse industrie et du gros commerce, de la banque...

Demain : La « Dépêche quotidienne ». M. Henri Borgeaud, le « complice » du ministre de l'Intérieur Martinaud-Déplat.

La Bourse aux mensonges
Une enquête de Nicolas ZANNETTACCI

« La Dépêche » : M. Henri Borgeaud le complice algérois
du ministre Martinaud-Déplat
(*Alger Républicain*, 11 décembre 1953)



Voici une charade :

« Mon premier sert aux couturières
« Sur un fauteuil est mon second
« Mon tout a pris, demis la carrière'
« De « grande menteuse » le renom.

Qui est-ce ?

C'est vraiment trop facile à trouver... ¹.

La « Dépêche » d'hier

...C'est la « D. Q. », voyons, la « Dépêche quotidienne » d'aujourd'hui, qui était hier la « Dépêche algérienne », et qui, aujourd'hui comme hier, mérite son nom de « Dépêche hitlérienne ».

Avant la guerre de 39, la « Dépêche » est fasciste. Elle est le porte-parole officieux — sinon officiel — du colonel de La Rocque, chef du P.S.F. (Parti social français).

1939. La guerre. La « Dépêche » se déchaîne contre les démocrates et la démocratie.

1940. « Vive Pétain », crie la « Dépêche ». Elle collabore, trahit.

« Nous voici donc profondément engagés dans le système allemand, profondément intéressés à la victoire allemande... » (Note datée du 9 juin 1941, retrouvée à la « Dépêche »).

« Nous » ? Qui « nous » ?...

« Nous », c'est M. Robe, c'est M. Perrier, directeurs de la « Dépêche » à l'époque, et directeurs actuels de la « D. Q. ».

Les bénéfices de la « Dépêche », en effet, sont en augmentation constante.

En 1939 : 1 million 832.401 francs.

En 1940 : 4 millions 617.514 francs.

En 1942 : 10 millions 141.552 francs.

453 % d'augmentation des bénéfices de 1939 à 1942. Le franc 39 a la même valeur que le franc 42.

La « Dépêche » d'aujourd'hui

Après la libération de la France, la « Dépêche Algérienne » disparaît... et reparaît sous le titre « Journal d'Alger » jusqu'en 1949.

1949. Dispute au sein de la direction du « Journal ».

Et puis, coucou !... voilà la « Dépêche », non plus « algérienne », mais « quotidienne ».

Mais aujourd'hui, un quotidien coûte cher. Quels que soient les moyens financiers de MM. Robe et Perrier, il leur en faut d'autres. Aussi MM. Robe et Perrier ne sont pas seuls dans cette « tentative de reconstitution du trust de la presse algérienne », comme écrivait M. Viard en 1949. Ils ont choisi leurs associés.

Qui sont-ils ?

Oh ! Ils sont riches, bien sûr.

Ils s'appellent Borgeaud, Schiaffino. Leurs noms seuls sont un programme.

Dans une lettre fameuse de M. Alain Le Moyne de Sérigny à M. Henri Borgeaud, il est précisé que « le deuxième « Journal d'Alger » après qu'intervenaient des sentences judiciaires, prenait nom de « Dépêche quotidienne ». Les actionnaires de ce journal furent vous-même — M. Borgeaud — M. Fernand Chevallier, M. Schiaffino, totalisant 75 % des parts ; M. Perrier et peut-être M. Robe 25 % du solde... » Et plus loin : « ...La « Dépêche quotidienne » a toujours en son sein les mêmes associés que ceux que j'ai énumérés précédemment... » (« D. Q. » du 8 juin 1951).

¹ Voir *Alger républicain* à partir du 7 décembre.

M. Henri Borgeaud, dans sa réponse à M. de Sérigny, confirme implicitement ces déclarations (« D. Q. » du 8 juin 1951).

Ainsi, aucun doute, les patrons de la « D. Q. » sont MM. Henri Borgeaud et Laurent Schiaffino. MM. Perrier et Robe en étant les directeurs (c'est M. Raoul Perrier qui est le co-directeur de la « D. Q. » et non M. Lucien Perrier de la « Dépêche » d'avant guerre. M. Raoul Perrier est le neveu de M. Robe).

Qui sont ces hommes, quels sont leurs intérêts ?

« Ils viennent de la vigne
les milliards... » (air connu)

Prenez la route de Chéragas. Marchez, marchez... De la vigne, toujours de la vigne...
Demandez au premier venu :

— À qui appartient cette vigne ?

— À M. Borgeaud.

Retournez par une autre route à Alger... De la vigne, toujours... Demandez encore :

— À qui ces ceps ?

— À M. Borgeaud (Henri).

C'est le domaine de M. Borgeaud. 691 hectares. 40.000 hectolitres de vin. 150 millions par an. Bien davantage si l'on tient compte de la fabrication et de la vente des vins sélectionnés, des vins fins, des alcools, des apéritifs...

Mais il en a d'autres-, de domaines. M. Henri Borgeaud est à la « Société anonyme du Chapeau de Gendarme », à la « Compagnie générale agricole nord-africaine », à l'Union foncière nord-africaine, au « Domaine de Beni-Slimane ».

À la terre, il faut des produits. M. Borgeaud en fabrique et en vend.

Il est à « Nord-Africain commercial » (anciens établissements Lucien Borgeaud), tous produits pour l'agriculture. capital 105 millions ; à la « Compagnie Cérès, Alger », agent : Nord-Africain commercial. Usine à Gué-de-Constantine...

M. Borgeaud est aussi industriel. Il est aux « établissements Jules Vinson Peugeot Latil », 140, rue Sadi-Camot, Alger, capital 48 millions ; aux « Usines nord-africaines » de Casablanca.

Tout l'intéresse. Il est aux « Moulins du Chélif », aux « Distilleries d'Algérie », aux « Lièges et produits nord-africains », aux « Chantiers Warot » (commerce de bois). Il est même aux « Cargos algériens » de M. de Sérigny.

Les textiles ont toute sa sollicitude. Avec la société « Lucien Borgeaud et Cie, tissus en gros », M. Borgeaud est au Comptoir textile de Cirta.

Avec la « Nord-Africaine des ciments Lafarge », M. Borgeaud « fait » dans le bâtiment.

Les gens fument. Et le tabac rapporte. M. Borgeaud est à la « Manufacture de tabacs et cigarettes J. Bastos »...

Par quoi couronner ces entreprises diverses, sinon par la banque ?

M. Borgeaud est administrateur au Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie...

Voilà l'homme. Il a la puissance que donne l'argent, beaucoup d'argent. Cet homme, sénateur d'Alger, traite d'égal à égal avec ministres et président du conseil et gouverneur.

À un vote sérieux, il vole au secours du gouvernement menacé... mais il « marchande ».

« ...Je vous apporte 30 voix sûres, si... » (« Temps Modernes » de juin 1952 : M. Claude Bourdet).

Sur le « si », « ils » s'arrangent toujours. Il a tellement d'affaires M. le sénateur, et de « moyens ».

M. Borgeaud est du Parti radical et radical socialiste. Il est le président du groupe du « rassemblement des gauches républicaines » du Conseil de la République.

M. Borgeaud est le digne représentant d'un parti — radical socialiste — qui, pendant des dizaines d'années a considéré la III^e République comme un appétissant fromage... et qui continue avec la IV^e.

Il est le digne associé de MM. Robe et Perrier, le digne patron de la « D. Q. ».

M. Martinaud-Déplat, le ministre des fusillades du 14-Juillet et le responsable des sept morts, n'a-t-il pas, lors de sa promenade en Algérie, appelé M. Borgeaud son « vieux complice » ?

La Bourse aux mensonges
Une enquête de Nicolas ZANNETTACCI

(VI)

M. LAURENT SCHIAFFINO
le « deuxième homme » de « La Dépêche »
(*Alger Républicain*, 12 décembre 1953)

— TU viens ?

— Où donc ?

— Eh bien ! se promener en ville, « lécher » les vitrines...².

C'est une idée. Les fêtes sont proches. Il faut songer au Noël des enfants.

Et tous deux partent. Ils sont mariés depuis dix ans, ont deux enfants, garçon et fille, âgés respectivement de 9 et 7 ans.

Lui est aux PTT. Elle, à la maison. Depuis deux mois que son employeur — elle est dactylo — l'a congédiée, elle n'a pu réussir à trouver du travail. Elle a sa vieille mère à sa charge.

Il est 18 h. 30. La rue d'Isly est très animée. Presque impossible de marcher sur les trottoirs, tellement la foule est dense.

À l'éclairage de la ville s'ajoute celui des vitrines des magasins qui brillent de mille feux, faisant ressortir avec éclat les jolies choses qui se trouvent à l'intérieur.

Nos amis s'arrêtent devant les magasins. Ils admirent les jouets et les objets si divers exposés avec art.

— Vois cette bicyclette... Admire cette moto... Depuis le temps que notre fils en veut une...

— Et cette poupée... Oh ! qu'elle est belle... Si la petite était là...

— Regarde cet ours... ce singe qui hoche la tête, roule les yeux, et fait mine de manger une banane...

Les beaux jouets ne manquent pas. Poupées, trains électriques, boîtes de jeux divers, ballons, tirs... s'offrent aux regards émerveillés des petits comme des grands.

Mais les parents regardent les étiquettes... 6.800 francs... 7.500... 4.000... 2.400... 5.500... 14.000... cette voiture automobile à pédales...

Nos deux amis s'en retournent à la maison, silencieux. Les chiffres dansent dans leur tête.

Comment faire pour contenter les enfants ?... Il faut payer loyer, gaz, lumière, manger tout le mois, verser au magasin où on se fournit à X., francs par mois...

Lui ne peut se défendre d'un mouvement de colère. « ...On était bien partis, en août, pour l'augmentation des salaires, et puis, rien... la presse nous a laissé tomber... On nous retient même les journées de grève sur notre maigre traitement... et la presse ne dit rien... »

Elle murmure : « ...Il y a un Noël pour les riches, un Noël pour les pauvres... »

² Voir « Alger républicain partir du 7 décembre.

Une « huile » milliardaire et très occupée

C'est vrai que pour quelques-uns, l'argent a bien des faveurs. 15.000 francs, cette auto ?... Peuh ! une misère pour — par exemple — M. Schiaffino, un des patrons de la « Dépêche », qui crie bravo au ministre qui retient aux agents des PTT les journées de grève d'août.

M. Schiaffino est milliardaire. Sa fortune est l'une des plus considérables d'Algérie. Que sont pour lui 15 ou 20.000 francs, alors que la « Dépêche », dont il a avec Borgeaud 75 % des actions, a — dit-on — un déficit mensuel de 10 millions, qu'il faut couvrir ?

M. Laurent Schiaffino est président de la chambre de commerce d'Alger, président de la Région économique d'Algérie.

Faites l'appel des plus importantes affaires d'Algérie, M. Schiaffino répondra « présent ».

« Laurent Schiaffino ? »

Présent, présent, présent...

« Compagnie des phosphates de Constantine »... M. Schiaffino :

« Présent ».

Présent avec bien d'autres. Et quels autres.

— M. Peyerimhoff de Fontenelle (président), ex-fonctionnaire du gouvernement général, président ou administrateur de plus de deux douzaines de grosses affaires, gros magnat de la grosse industrie française et du comité des forges ;

— M. Louis Quesnot, de l'« Union des mines » ; M. Paul Jordan, de la banque Mirabaud, d'autres encore...

Pour donner une idée de la puissance de cette « Compagnie des phosphates de Constantine », indiquons qu'elle a sept filiales :

— Les « Phosphates d'Aïn-Kerma » (Tunisie).

— La « Société Tunisienne du Djebel Onk ».

— La Société des minerais et engrais.

— La « Société d'exploitation du procédé Weber ».

— L'« Algéronaphte ».

— La « Société constantinoise des phosphates et superphosphates ».

— L'« Union française d'engrais et de produits chimiques » (dont l'agent, il y a quelques années, était M. Froger. Nous ignorons s'il l'est toujours).

« ...Société générale des transports à vapeur »... : M. Schiaffino : présent.

« ...Banque industrielle de l'Afrique du Nord... » : M. Schiaffino : présent.

« ...Banque de l'Algérie et de la Tunisie... » : M. Schiaffino : présent.

« ...Société algérienne de navigation Charles Schiaffino et Cie... » : M. Schiaffino : présent. (Bien sûr).

Cette « Société Charles Schiaffino et Cie » a un « conseil de surveillance ». M. Laurent Schiaffino y est bien accompagné.

Y figurent, en effet :

— M. de Peyerimhoff (présenté plus haut).

— M. de Talleyrand-Périgord, duc de Valençay, président de l'« Omnium des mines ».

— M. A. Duff Copper, ancien ambassadeur de Grande-Bretagne.

— MM. F. Godin ; A. de Cenivol...

Voilà, n'est-ce pas, une société de navigation à vapeur qui ne manque pas de « piston », et dont les actionnaires savent « nager ».

Le deuxième homme de « La Dépêche »

N'allongeons pas la liste des affaires où trempe M. Schiaffino. Car il y en a d'autres.

Mais signalons encore que M. Laurent Schiaffino répond aussi « présent » au conseil d'administration du « Bureau d'organisation des ensembles africains » (le « B.O.E.A. »).

Le « B.O.E.A. » dépend du Comité des zones d'organisation industrielle de l'Union Française » qui est dirigé par M. Erick Labonne, ex-résident général au Maroc.

Le « B.O.E.A. » est présidé par M. Armand, directeur général de la S.N.C.F. (Société Nationale des Chemins de fer Français).

Au « B.O.E.A. », M. Schiaffino est encore avec du beau monde, avec des personnalités de choix. Par exemple, y figurent M. le directeur de « Peñarroya » dont on sait que les grands patrons sont MM. de Wendel et de Rothschild ; et M. le directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas, spécialisée, comme on le sait, dans les affaires coloniales.

*
* *

Ainsi, voilà le deuxième homme de la « D. Q. » de MM. Robe et Perrier. (On dit que M. Schiaffino est aussi intéressé à « L'Écho d'Alger » de MM. de Sérigny-Duroux). Milliardaire lui-même, M. Schiaffino est lié directement à l'Union des mines, au Comité des forges, aux banques, à la grosse industrie, aux grandes compagnies de transports, tous de puissance internationale.

Un des guignols

Fonctionnaire, as-tu compris ? Agent des PTT qui vois ton maigre mois amputé de la retenue des journées de grève du mois d'août, comprends-tu pourquoi la « D. Q. » approuve « ton » ministre ?

Vous tous, travailleurs, comprenez-vous qu'en lisant la « D. Q. », vous lisez le journal de ceux contre qui vous luttez ?

Oh ! Ils sont habiles. Leur marchandise, ils savent l'envelopper dans le « bleu blanc rouge » de la république et de la démocratie. Ils savent se réclamer des grands principes de liberté, de l'honnêteté, de la moralité...

Ou plutôt, ils savent utiliser les « compétences. » pour développer ces idées. Car eux sont les « montreurs » qui, de la coulisse, manient « Guignol ».

Que leur demandent-ils, à ces « guignols » ?

Oh ! pas grand-chose, au fond.

— Savoir écrire — à peu près.

— Savoir mentir, autant que possible, avec l'accent de la vérité.

— N'avoir aucun scrupule.

— Etre docile, comprendre à demi-lots les volontés du — ou des maître...

Bien sûr, ces « qualités » ne sont pas exigées de tous les collaborateurs, mais de quelques-uns parmi les principaux.

L'illustration, le modèle de ces valets de plume, on le trouve à la « D. Q. » avec M. Jean Brune, qui est, par ailleurs, la risée de sa propre salle de rédaction.

Et quand, sous la plume de ce « moraliste » spécialiste du mensonge et de la calomnie, on lit la description des « streeptase »³ dont M. Jean Brune affectionne la pratique, on est fixé sur la nature des scrupules de ceux qui l'utilisent.

Quand on lit, dans la « D. Q. », qu'elle est un « journal libre, au service des libertés, de toutes les libertés », et que ce journal est « complètement indépendant », on se demande de qui se moquent MM. Robe et Perrier, et qui ils espèrent convaincre.

Après tout, la « D. Q. » respecte sa tradition : elle ment.

³ Partie de dés importée d'Amérique. Chaque joueur, ou joueuse, qui tire un as, enlève une partie de ses vêtements... M. Jean Brune, dans la « D. Q. » et à l'usage de la jeunesse, dépeint une de ces parties : « ...Une belle « pépé » enleva successivement tailleur et chemisier... elle avait une adorable culotte verte... sur les divans s'étalait une véritable exposition publicitaire », etc., etc.

La Bourse aux mensonges
Une enquête de Nicolas ZANNETTACCI

VII. — « Le Journal d'Alger » : un paravent (M. Cardona) et son bailleur
(M. Blachette), dit « le grand muet »
(*Alger Républicain*, 13 décembre 1953)



M. Blachette,
bailleur de fonds du « Journal d'Alger »

Plan, plan, rataplan..., entrez, M'sieurs dam's, entrez... Boum, Boum...Entrez, n'ayez pas peur... Après avoir vu le guignol, on va vous montrer celui qui tient les ficelles, manie le bâton, tient la bourse...

Entrez, bonnes gens, entrez... Vous allez voir... Plan, plan, rataplan, plan, plan... ce que vous allez voir... l'un des phénomènes de notre époque... Plan, plan... celui qui a su rester des années à l'Assemblée de l'Union française et à l'Assemblée nationale sans faire connaître le son de sa voix à ses collègues...

Plan, plan... Boum, boum... Entrez, entrez, vous allez voir celui qui a le « bla-bla » en horreur, l'homme qui se nourrit d'alfa et fait boire l'eau aux autres...

Entrez, mais entrez donc... Boum, boum... Vous pourrez contempler l'homme qui, d'un signe, vous fait avoir la Légion d'honneur, un fauteuil de maire où de député, où de délégué... Boum, boum... ou bien vous met en chômage...

Plan, plan... entrez... plan, plan... vous verrez l'homme qui a « eu » Borgeaud en 1951... l'homme qui fait faire ce qu'il veut aux ministres... Entrez, entrez tous, hommes et femmes, ouvriers, commerçants, fonctionnaires, artisans, paysans... entrez... plan, plan... c'est à l'œil... entrée libre... le patron se chargera de vous faire payer à la sortie., où après, par tous autres moyens... Boum... Boum...

Nous sommes devant « Le Journal d'Alger ». M. Cardona bat la grosse caisse, fait du tam-tam...

Entrons, puisqu'on nous y invite...

M. Cardona

Mais, avant « l'intérieur », parlons du « musicien » qui « joue » du tambour.

M. Cardona est directeur du « Journal d'Alger », qui, en 1949, au moment de la dispute et de la séparation des deux tandems : Viard-Cardona d'une part, et Robe-Perrier d'autre part, a été acheté par Blachette.

M. Cardona est aussi délégué à l'Assemblée algérienne depuis avril 1948.

L'employé comptable de 1946 a fait du chemin. Il s'est « poussé ».

Sans fortune personnelle, il est directeur du « Journal », comme il serait directeur du magasin quelconque : haut employé appointé par le patron.

Il est là, dans son bureau directorial, les mains croisées sur son ventre — indice, chez lui, d'une profonde réflexion — donnant des ordres, distribuant les tâches...

« X... Un envoyé spécial au Sig, reportage sur l'or... »

« Y... Attention, page spéciale photographique lundi, 12 pages... »

L'argent ? Peuh ! il ne manque pas.

Oh ! ce n'est pas que le « Journal » rapporte, malgré les complaisances des gros annonceurs. Il fait même un sacré déficit. Encore plus que la « D. Q. », lequel est évalué à 10 millions environ, mensuellement.

Mais M. Cardona est « chargé d'affaires ». Il peut y aller carrément, à « caisse que veux-tu ». Il sait bien qu'il ne la videra pas.

C'est M. Blachette (Georges), qui paie.

LES DIX
COMMANDEMENTS
DE M. CARDONA...

Le « Journal » ne servira
Qu'à tes intérêts seulement,
À tes lecteurs mentiras
Comme un arracheur de dents,
De Blachette tu mangeras
Les picaillons discrètement,
À l'Assemblée tu défendras
Le roi « alfa » hypocritement,
À l'ami Jack, tu glisseras
Des peaux de bananes gentiment,
Le sieur Borgeaud tu combattras
En apparence seulement,
En février demanderas
Du mandat le renouvellement,
De l'évêché solliciteras
Aux élections « l'investissement ».
À la « D. Q. » demanderas
De le patronner même ment.
Et l'électeur te bottera
Le postérieur, absolument.

...directeur du « Journal d'Alger » et
délégué à l'Assemblée
algérienne

L'homme aux 175.000 francs par heure

M. Blachette est milliardaire. Sa fortune — dit-on — est encore plus considérable que celle de M. Borgeaud, qui n'est pourtant pas à plaindre.

On estime à 1 milliard 500 millions l'argent dont M. Blachette peut disposer tous les ans. M. Blachette a beaucoup d'amis...

1 milliard 500 millions... 125 millions par mois... 4 millions 200 mille francs par jour... 175.000 francs par heure à dépenser.

Qu'en dis-tu, enfant de Bab-el-Oued où de la Casbah, dont les parents hésitent à t'acheter un harmonica de 100 francs où un pétard ?

175.000 francs par heure... 2.916 francs par minute... 49 francs par seconde... compter jusqu'à 60, et 3.000 francs, presque, tombent dans le coffre de M. Blachette.

Vous êtes rêveur ? On le serait à moins.

Plus de 4 millions chaque jour que Dieu fait... Celui de l'alfa, bien sûr.

M. Georges Blachette a été publiquement accusé d'avoir le siège de ses affaires d'alfa au Maroc.
Pourquoi au Maroc ?
Parce que le régime fiscal différent le favorise.
Ce faisant, il fait, M. Blachette, des « économies » très sérieuses.
Il « roule » le fisc algérien, et il coupe à l'impôt sur le revenu.
M. Georges Blachette n'a jamais répondu à cette

Roi de l'alfa... et autres lieux

Car M. Blachette fait dans alfas.

La « Société algérienne des alfas » est à lui. C'est une société au capital de 200 millions, créée le 19 décembre 1928. Elle a — entre autres — une concession alfatière dans le Sud oranais de milliers d'hectares.

Elle possède une usine à Maison-Carrée.

M. Blachette est le président-directeur général du conseil d'administration — on n'est jamais si bien servi que par soi-même — où figurent MM. André Barlete, Jean Manent...

M. Blachette contrôle aussi la « Société marocaine des alfas ».

Mais, celui que l'on appelle le « roi de l'alfa » a également d'autres et importantes affaires.

M. Blachette est président-directeur général de la Société « BlachetteBois ». Il contrôle aussi directement :

— La « Société algérienne des eaux ».

— « L'eau en Algérie », société anonyme fondée seulement en 1946 — capital 12 millions — dont le siège social est à Alger. Cette société s'occupe de forages, de sondages, d'hydraulique agricole... Le président-directeur général est M. Henri Timm. Quand on sait que MM. Mohammed Bengana, Paul Delannoy, J. Serda, Jacques Chevallier (oui, le maire d'Alger) figurent au conseil d'administration, on se rend compte immédiatement de l'importance de cette « anonyme société ».

On sait, par ailleurs, que M. Blachette a la Société des eaux d'Oran, et qu'il est, suivant l'expression d'un Oranais, le « patron des robinets d'Oran ». L'intérêt, et probablement l'aide que M. Blachette apportait à l'élection de M. Fouques-Duparc au poste de maire d'Oran n'étaient pas désintéressés.

M. Blachette, roi de l'alfa, « fait » aussi dans les textiles avec :

— La « Société anonyme des textiles »,

et dans l'agriculture, avec

— La « Société des vergers de Malakoff », et

— Le « Domaine de Ben-Saïd ».

Le « grand muet »

...sait faire parler les autres

Voilà l'homme du « Journal d'Alger ». Voilà le patron de M. Cardona. Et pas seulement de M. Cardona, mais aussi de M. Jack Chevallier, député et maire d'Alger par la grâce du roi de l'alfa.

M. Blachette fait aussi dans bien d'autres affaires dont il est très difficile de se procurer la liste. M. Blachette est très discret sur la source de ses immenses revenus.

Inconnu du grand public avant la guerre, il n'apparaît dans la vie publique qu'après la libération de la France.

D'abord à l'Assemblée de l'Union française, à l'Assemblée nationale depuis 1951, seulement, ses collègues des deux Assemblées ont baptisé M. Blachette le « grand muet ».

Mais M. Blachette agit. Dans la coulisse. Il tire les ficelles et les « guignols » s'agitent, parlent, écrivent...

Sa puissance est réelle, considérable.

Nous en verrons demain un exemple frappant.

DEMAIN :

Un roi qui sait commander et se servir : M. Blachette en action

La Bourse aux mensonges
Une enquête de Nicolas ZANNETTACCI

VIII. — Le Napoléon de l'alfa
Georges BLACHETTE
en pleine action
(*Alger Républicain*, 15 décembre 1953)



M. J. Chevallier,
l'homme de M. Blachette

NOUS sommes fin 1952, début 1953.

Les exportations d'alfa sont pratiquement arrêtées. La tonne d'alfa vaut 18 livres anglaises — 18.000 francs — prix trop élevé pour les acheteurs anglais. On sait que l'alfa nord-africain est expédié en Angleterre qui est le principal client, pour ne pas dire l'unique. Or, le gouvernement anglais a fixé à moins de 18 livres le prix de la tonne d'alfa importée.

L'alfa s'accumule sur les quais des gares, et dans les hangars et les dépôts.

Les alfatiers algériens, marocains, tunisiens veulent vendre. Tenant compte des prix fixés par le gouvernement de la Grande-Bretagne, plusieurs alfatiers demandent au gouvernement français de vendre et d'exporter au prix de 16 livres la tonne — 16.000 fr.

« De quoi, de quoi », grogne M. Blachette, le roi de l'alfa, « ils veulent vendre sans ma permission... »

M. Blachette s'adresse au ministre intéressé, au gouvernement général.

« Allô, allô.,, ici, Blachette... le ministre ? »

« Allô, oui... »

« Allô... vous demande ne pas accorder les autorisations de vendre l'alfa aux Anglais à 16 livres... »

Allô... vous avez saisi ? »

« Allô... Oui... Compris... Soyez sans crainte. »

Tranquillisé, M. Blachette réfléchit. Il a une idée derrière la botte, le roi de l'alfa.

Il prend contact avec les acheteurs anglais. Il discute, s'arrange avec eux. Il passe plusieurs marchés de vente, pour un total de 40.000 tonnes d'alfa environ.

Le prix ? 13 livres la tonne — 13.000 francs français 1953.

Et M. Blachette attend le moment favorable pour réaliser son opération.

En avant, c'est l'heure...

Le gouvernement de M. Pinay connaît des difficultés.

« C'est le moment », dit M. Blachette, grand stratège.

Il fait venir un premier bateau pour enlever l'alfa à destination de l'Angleterre.

Mais il lui faut la licence d'exportation. Seul, le gouvernement gé

néral peut lui délivrer les papiers

de sortie de l'alfa vendu.

Et M. Blachette recommence...

— Allô, allô... le gouvernement général ?

— Allô, oui...

— Ici, Blachette, Passez-moi M. Urbani (secrétaire général aux affaires économiques).

— ...Allô, M. Urbani ?

— Oui, oui...

— Il me faut une licence d'exportation pour quelques dizaines de milliers de tonnes d'alfa...

— Allô... pas moyen, vous le savez, c'est le ministre qui commande...

— Je le sais bien... Allo... faites convoquer une conférence à Paris... c'est dans vos cordes... Je me charge du reste...

M. Urbani n'ose pas refuser, bien sûr. D'ailleurs, il n'en a pas envie.

Et puis, l'affaire concerne aussi la Tunisie et le Maroc. Une conférence des trois pays est indispensable, obligatoire, et seul, le gouvernement général a qualité pour la provoquer, et non M. Blachette...

M. René Mayer : arbitre

La conférence économique est convoquée à Paris. Y assistent :

— MM. Raymond Pons et Vibert, respectivement secrétaire général de la Résidence à Tunis et chargé des affaires économiques de la Tunisie;

— M. Grimaldi, de la Résidence du Maroc ;

— M. Urbani, pour l'Algérie.

Le Maroc et la Tunisie sont opposés à l'opération Blachette. La discussion est parfois violente.

Alors, le roi de l'alfa emploie les grands moyens.

M. René Mayer, député de Constantine et ministre, est mis dans la course. C'est à lui qu'il appartient de prendre la décision, le président Pinay étant hors de course.

Et M. René Mayer se montre très, très compréhensif. La décision est prise, rapidement. M. Blachette gagne la bataille, sur toute la ligne.

La licence d'exportation lui est accordée au prix demandé de 13.000 francs la tonne.

Il a été calculé que, pour M. Blachette, le prix de revient de la tonne d'alfa ne dépasse pas 4.000 fr.

Comptez, amis lecteurs... 13.000 moins 4.000 = 9.000 francs... de bénéfices par tonne.

Donc, 40.000 tonnes x par 9.000 francs = 360.000.000... 360 millions de bénéfices pour cette seule opération.

Le « Napoléon » de l'alfa

Mais il y a encore mieux, si l'on peut dire. M. René Mayer, après avoir accordé ces dérogations et autorisations à M. Blachette, rebloque l'alfa, interdit toute exportation nouvelle dans les mêmes conditions.

Pratiquement, c'est un véritable monopole accordé à M. Blachette, roi de l'alfa, ami des ministres passés et à venir...

Les raisons de cette opération ?

Elles sont claires aux yeux des plus naïfs.

M. Blachette veut peser sur les cours de l'alfa à l'échelle du marché nord-africain, dont il veut avoir le monopole.

Il veut une royauté effective, et non pas de pure forme.

La concurrence ? M. Blachette ne la craint pas. Il dispose de milliers, de dizaines de milliers d'hectares d'alfa (200.000 dit-on) donnés en concession à sa famille par Napoléon, et pour lesquels il ne paie pratiquement aucune redevance... Et soulignons que les travailleurs qui lui arrachent l'alfa, le transportent, le mettent en bottes, sont payés à des salaires de famine.

Enfin, soulignons aussi que M. Blachette, stratège émérite, a su choisir le moment pour réaliser cette opération d'envergure.

Non seulement il appartenait à son ami M. René Mayer de prendre toutes décisions utiles, mais encore l'union Borgeaud-Blachette était en voie de réalisation ou déjà réalisée.

« L'ennemi » Borgeaud était neutralisé, sinon devenu un ami et un soutien fidèle.

M. Blachette a gagné là son titre de « Napoléon de l'alfa », à lui décerné par un journaliste de ses amis...

L'Assemblée algérienne suit l'exemple

Fin 1952, l'Assemblée algérienne discute sur l'alfa. Des délégués proposent même un office de l'alfa. D'autres proposent une taxe de 15 % à l'exportation.

MM. de Sérigny et Cardona jettent feu et flammes contre ces propositions.

L'office est rejeté.

Mais la taxe de 15 % est votée à une très faible majorité, malgré l'opposition des « blachettistes ».

Cette taxe — prévoit l'administration des finances qualifiée — doit rapporter 800 millions au budget.

Elle en a rapporté 40... M. Blachette a fait la grève...

Mais ce n'est pas suffisant, pour M. Blachette. Il exige la suppression de cette taxe. Le « Journal » mène campagne avec « L'Écho », d'ailleurs, et les autres.

Et, quelques mois après, la taxe de 15 % est ramenée à 4 % par l'Assemblée algérienne « ressaisie », « première mesure avant sa suppression complète », déclarent la majorité des délégués et l'administration de MM. Léonard-Urbani. L'Assemblée algérienne ne peut pas être moins « alfatière » que le ministre.

Tel est l'homme qui commande au « Journal d'Alger ». Tel est le milliardaire qui paie pour que soient défendus ses gros intérêts, et qui place ses hommes aux postes essentiels : M. Cardona à la direction du « Journal », M. Jack Chevallier à la mairie d'Alger, M. Fouques-Duparc à Oran, etc., etc.

Travailleur manuel, employé, fonctionnaire, commerçant, petit agriculteur et fellah, quels intérêts peut défendre le « Journal »... Les vôtres ou ceux de M. Blachette ?

Poser la question, c'est y répondre...

La Bourse aux mensonges
Une enquête de Nicolas ZANNETTACCI

IX. — LES ACTIONNAIRES d'« ALGER RÉPUBLICAIN »
(*Alger Républicain*, 16 décembre 1953)

NOUS voici arrivés au terme de cette première série d'articles. Car nous reviendrons sur la presse algérienne, ses hommes et ses bailleurs de fonds. Les quotidiens de l'Oranie et du Constantinois sont les frères des quotidiens algérois...

Chaque journal a ses groupes d'intérêts à défendre. Chaque journal a son ou ses bailleurs de fonds.

Mais — à travers une certaine contradiction d'intérêts — la politique qu'ils défendent est identique et claire, très claire. Les quotidiens n'en font aucunement mystère. Nous nous permettrons deux citations, seulement, qui l'illustrent parfaitement.

En 1940 — le 29 septembre — « L'Écho d'Alger » de MM. de Sérigny-Duroux écrivait : « La notion de l'État fort, de l'État souverain, exclut formellement l'éventualité d'une presse entièrement libre, entièrement indépendante, tant pour ce qui touche l'administration des journaux que pour ce qui touche leur rédaction, étant donné que les journaux représentent au regard de l'opinion. »

Ces lignes sont d'un cynisme incroyable. Elles sont un appel direct à la dictature sur la presse, en même temps qu'un appel à la caisse. En clair, « L'Écho » déclare au gouvernement : « Commande. Dis-moi ce qu'il faut écrire. Paie-moi bien. Je suis ton valet. »

La presse a bonne mine de parler, après ça, d'indépendance, de liberté... politique comme financière.

Ceci pour la première citation. Voici la seconde. Elle est extraite d'une lettre de M. Jacques Manonni, alors directeur de « L'Écho d'Oran », datée du 4 novembre 1941. « L'Écho d'Oran » écrivait au ministère de la Production industrielle pour réclamer du papier (50 tonnes).

« ...À son défaut — écrivait M. Manonni — risquerait d'être, un jour prochain, mis en défaut « L'Écho d'Oran », journal presque centenaire, qui a toujours servi en ce pays la cause de la colonisation et celle des principes qui sont en honneur aujourd'hui. »

Les « principes défendus » à cette époque étaient ceux de Hitler, Pétain, Laval.

La définition de « L'Écho d'Oran » était juste. Elle le reste, non seulement pour lui, mais pour toute la presse algérienne.

« Alger républicain » est lié à des intérêts : ceux du peuple !

Face à toute cette presse se dresse, seul quotidien en Algérie, le démocratique « Alger républicain ».

Mais, direz-vous, « Alger républicain » aussi défend, est lié à des intérêts...

Oui. Parfaitement. Et des intérêts immenses : ceux du peuple.

C'est en fonction de l'intérêt du peuple qu'« Alger républicain » prend position sur les différents problèmes.

« Alger républicain » a mené — et mène — une lutte acharnée contre la guerre du Viet Nam. Aujourd'hui, les pires ennemis de notre journal reconnaissent que nous avons raison.

« Alger républicain » a mené — et mène — une lutte acharnée contre la fausseté appelée « communauté européenne de défense », et contre le réarmement allemand. Aujourd'hui, nombreux sont les hommes politiques : MM. Herriot, Daladier, en tête, qui reconnaissent que nous avons raison.

« Alger républicain » a toujours œuvré — et continue — à l'union en Algérie des Européens et des musulmans dans l'égalité des droits, seule base d'union réellement démocratique et solide ; il a toujours lutté pour l'unité ouvrière.

« Alger républicain » a toujours pris position, au cours des grèves, pour les travailleurs. Grève des fonctionnaires, grève des dockers, grève des « banquiers », grève des gars du bâtiment ou des métallos, toujours « Alger républicain » a été aux côtés des travailleurs manuels ou de la fonction publique contre leurs exploités et le gouvernement et l'administration « patrons ».

Ces position» sont dictées par l'intérêt du peuple qui veut la paix, l'union, la liberté, la satisfaction de ses revendications légitimes.

« Alger républicain » a des ennemis

Aussi, « Alger républicain » n'a pas de gros financiers derrière lui. Pas de Blachette, de Borgeaud ou de Schiaffino qui versent dans ses coffres l'argent par millions. À tous ces hommes, « Alger républicain » est simplement fier de leur inspirer une certaine crainte et d'avoir mérité leur colère et leur haine.

Car ils nous haient, ces hommes et ceux qui les servent.

Pendant la grève de» ouvriers imprimeurs, en juillet dernier, les quotidiens algérois qui n'ont pu paraître durant une pleine semaine se sont coalisés contre nous. Mais « Alger républicain » a paru pendant toute la grève grâce à la solidarité et au dévouement des ouvriers du Livre.

M. Jack Chevallier, maire, et président de la Caisse des allocations familiales, a exigé le paiement immédiat des 3 millions que notre journal devait à cette caisse.

L'administration a exigé le paiement immédiat de 3 millions d'impôts et de taxes.

Nous sommes allés devant le tribunal de commerce, qui a reconnu que « Alger républicain » était de bonne foi. C'est donc que les autres : M. Jack Chevallier et l'administration ne l'étaient pas...

Mais, contre notre journal, quelle levée de boucliers, d'autant plus rageuse et haineuse qu'elle venait après la tentative avortée de MM. Robe, Perrier, Borgeaud, Schiaffino de chasser « Alger républicain » et la S.N.E.P, des locaux et de l'imprimerie qu'ils occupent.

Nos bailleurs de fonds

Quelle haine contre nous. Mais quel dévouement dans le peuple.

« On vous réclame des millions... ii faut payer ? Nous voilà... », dit le peuple.

En quelques jours, des millions (6) sont versés à nos guichets.

Une femme musulmane consent à cet immense sacrifice pour elle : se séparer de ses bijoux. « On se passe de bijoux, mais pas d' « Alger républicain ». Prenez mes bijoux. »

Un retraité nous apporte des pièces d'or, des « Napoléon », gardées précieusement durant des dizaines d'années pour « la bonne occasion »...

Des commerçants, des artisans, nous offrent des prêts de 100, 200, 300.000 francs et plus, sans reçus, rien...

À Constantine, 10 ouvriers empruntent, s'endettent de 200.000 fr. qu'ils nous envoient, et qu'ils remboursent eux-mêmes aux prêteurs, par mensualités...

Les voilà nos « bailleurs de fonds ».

C'est cette force qui nous permet de tenir, de vivre, de nous développer toujours plus.

Jamais fatigués, nos « bailleurs de fonds ». Car « Alger républicain » est en souscription permanente, pour ainsi dire. Le journal paraît tous les jours, et c'est tous les jours qu'il faut payer. « Alger républicain » vit, prospère, grâce à tous ces sacrifices raisonnés en même temps qu'enthousiastes. Grâce — il faut bien le dire aussi — aux sacrifices consentis par son personnel, tout son personnel, rédaction comprise. Grâce, enfin, à l'appui de la presse démocratique française, qui, elle aussi, ne peut vivre que grâce à un fonds commun de souscription.

Vous pouvez nous aider encore plus

Mais, amis lecteurs, vous pouvez nous aider davantage encore. Les moyens sont divers.

D'abord, il faut faire comprendre autour de vous ce que signifie ce mot : « Pas de politique », défendu par les autres quotidien», souvent, et leurs soutiens, ou même, et de bonne foi, par certains de vos amis et travailleurs. « Pas de politique », cela veut dire

laisser faire librement la politique des Borgeaud, Blachette, Schiaffino, Duroux, leur livrer sans défense le peuple, renoncer à faire la politique du peuple, qui n'est pas celle de ces messieurs.

Ensuite, il faut répondre à nos campagnes de souscription et d'abonnements, entraîner vos amis et connaissances à lire « Alger républicain », qui est mieux informé, plus documenté que les autres, et qui est au peuple...

Il faut aussi nous procurer de la publicité. Comment ?

Raisonnons.

« Alger républicain » est lu dans plus de 50.000 familles en Algérie. Admettons que chaque famille ait un pouvoir d'achat, dépense 20.000 fr. par mois. Cela fait un milliard de francs, chaque mois, dépensé par ces familles. Somme énorme.

Eh ! bien, est-il difficile à chacune de ces familles de choisir les commerçants qui font de la publicité sur « Alger républicain » pour faire leurs achats, et de dire à ces commerçants. « Je viens chez vous, parce que j'ai vu votre réclame sur mon journal ? » Certes, nos lecteurs vont chez nos annonceurs.

Mais ils négligent de le dire. Et, inversement, nos amis doivent s'intéresser à certains commerçants qui continuent à nous ignorer. Cette hostilité n'a rien de commercial et peut être facilement brisée, si nos lecteurs savent persuader ces commerçants que le pouvoir d'achat dont ils disposent ne peut être confié qu'à ceux qui donnent de la publicité dans « Alger républicain ».

Amis lecteurs, agissez. C'est une attention de tous les jours que « Alger républicain » vous demande.

Mais c'est tous les jours que « Alger républicain » livre la bataille pour « sortir », s'améliorer, informer, défendre la paix, la liberté, les revendications, le peuple... Pour vous comme pour nous, pas de répit dans l'effort... Considérez les moyens immenses dont disposent les ennemis du peuple, leur habileté à mentir, à masquer la défense d'intérêts sordides derrière les phrases d' « intérêt général », de « défense de la nation », de « la paix », des intérêts du peuple lui-même...

Et considérez que, seul quotidien en Algérie, nous faisons face aux huit autres, aidés par ailleurs de la radio, du cinéma, de la force des préjugés et des sophismes nombreux...

*
* * *

...Et considérez, aussi, les résultats immenses obtenus dans les domaines de la paix, de la démocratie, des revendications, malgré la puissance de leurs moyens.

C'est dire, n'est-ce pas, combien notre cause est juste, et combien est puissant le peuple, quand il s'unit et qu'il agit...

Alors encore un effort pour atteindre plus vite des horizons de paix et de liberté.

Nicolas ZANNETTACCI.

FIN
